

Sommaire

1. PRESENTATION GENERALE DU LIVRET.....	2
➤ - INTRODUCTION.....	2
➤ - OBJECTIF GENERAL	3
2. EXPLOITATION PEDAGOGIQUE.....	4
3. FICHES D'OBSERVATION DE POSTES.....	6
➤ PIQUEUSE PLATE	6
➤ SURJETEUSE RASEUSE.....	10
➤ MACHINE A BOUTONNIERES	14
➤ CHARIOT MATELASSEUR.....	18
➤ SCIE A RUBAN.....	22
➤ TABLE DE REPASSAGE AVEC CHAUDIERE INDEPENDANTE	26
➤ MACHINE NETTOYAGE A SEC.....	30
➤ PRESSE de REPASSAGE UNIVERSELLE	34
4. SITUATIONS A RISQUES.....	39
➤ ELIMINATION DES BOUES AU POSTE DE NETTOYAGE.....	39
➤ REPASSAGE SUR TABLE.....	43
➤ SURJETAGE D'ELEMENTS DECOUPES	47
➤ DECOUPAGE A LA SCIE A RUBAN.....	51
5. ANNEXES.....	55
➤ -ANNEXE 1:Décret et Articles du code du travail	55
➤ -ANNEXE 2:Compétences et savoirs faire technologiques liés à la PRP dans les référentiels	57
➤ -ANNEXE 3: Fiches techniques de sécurité INRS.....	59
➤ -ANNEXE 4 :Consignes de sécurité	60

1. PRESENTATION GENERALE DU LIVRET

➤ - INTRODUCTION

Ce livret est un recueil qui doit permettre d'inculquer aux élèves " l'esprit prévention".

Il contient:

- *des fiches d'observation de postes*

La fiche d'observation de poste est définie comme un document de plusieurs pages qui précise pour les principaux matériels utilisés par les METIERS DE LA MODE les caractéristiques techniques inhérentes à la prévention des risques professionnels.

- *des propositions de supports pédagogiques.*
 - sur des photos, faire apparaître des risques afin que les élèves les repèrent, identifient les sources et proposent des mesures de prévention correspondantes

Autres pistes d'exploitation pédagogiques

- sur vidéo, proposer une situation de travail afin que les élèves analysent, repèrent, identifient les sources et proposent des mesures de prévention correspondantes

(outil à usage professeur : les fiches seront dupliquées en fonction des besoins)

➤ - OBJECTIF GENERAL

Appréhender la prévention des risques professionnels selon une méthode active, celle de l'analyse d'une situation, afin de développer chez l'élève la démarche prévention.

Les différentes situations d'apprentissage ET/OU les différents supports proposés seront adaptés aux objectifs définis .

2. EXPLOITATION PEDAGOGIQUE

Pour sensibiliser les élèves à la démarche "prévention des risques", le professeur peut simuler une situation à risques .

Pour l'utilisation des fiches d'observation de postes, il est nécessaire que les élèves aient les pré-requis suivants:

- **connaissance (fonction globale et description) et / ou utilisation du matériel**
- **notions de risques (à préciser sur un document référence).**

Des situations à risques peuvent être analysées par les élèves.

En respectant les pré-requis et la progression des niveaux de formation, les supports et la démarche peuvent être utilisés par les C.A.P, B.E.P. ou BAC pro. Avec des objectifs adaptés aux référentiels.

Voir compétences et savoirs technologiques liés à la PRP dans les référentiels annexe 2

FICHES D'OBSERVATION

de POSTES

3. FICHES D'OBSERVATION DE POSTES

➤ PIQUEUSE PLATE



L'utilisation de ce matériel présente des risques si tous les paramètres de sécurité ne sont pas réunis (voir annexe1- décret n° 93 – 40 , 93 – 41 du 11/01/1993)

La connaissance des risques et le respect des consignes permettent d'éviter les accidents

Ce matériel utilise l'énergie électrique

I – Ressources

*Articles du code du travail : (voir annexe1)

- R 232.1.14
- R233.6
- R233.8.1
- R 233.15 (protection des éléments mobiles de transmission)
- R 233.16 (éléments mobiles de travail)
- R 233.18 (action volontaire de mise en marche)
- R 233.19 (organe de service)
- R 233.23 (éclairage artificiel au poste de travail inrs.fr/dossiers/ed85)
- R 233.25 (risque électrique)
- R 233.29 (disposition de séparation des énergies)

*Notice du constructeur

*Normes des espaces de circulation <http://www.inrs.fr/>

A partir du questionnaire :

- **détecter** toutes les sources d'accident et autres risques
- **proposer** des actions de prévention et des mesures de sécurité à mettre en oeuvre

II - Questionnaire



ATTENTION !!

Toute intervention doit se faire sur du matériel hors tension

Le contrôle de l'absence d'énergie est effectué (essai) oui

a- Fiche technique de l'ensemble :

Marque et type :.....

Année :.....

Puissance moteur :.....Kw

Autre énergie :

- hydraulique
- pneumatique

b- Maintenance:

	Oui	Non	SO (sans opinion)
- Il existe une notice	>	>	>
- La notice est en langue française	>	>	>
- Les organes de service (boutons, boîtiers, carters, éclairage, porte-cône, bobinoir ...) sont sans défaut apparent	>	>	>
- Tous les organes effecteurs sont			
- présents	>	>	>
- propres	>	>	>
- en état de fonctionnement	>	>	>
- Les raccords électriques sont en bon état apparent	>	>	>
- Le niveau du lubrifiant est au dessus du niveau minimum	>	>	>
- L'outillage pour l'entretien et la maintenance est accessible rapidement	>	>	>

<u>c- Eléments et mesures de sécurité :</u>	Oui	Non	SO (sans opinion)
- Les pieds de table sont sur roulettes en caoutchouc et munies de frein	>	>	>
- Le branchement électrique est fait sur canalys aérien	>	>	>
- Les fils électriques sont protégés par un tube rigide	>	>	>
- Les carters sont présents (courroie, volant, moteur)	>	>	>
- Les carters sont verrouillés	>	>	>
- La machine est équipée d'un disjoncteur	>	>	>
- Un bouton de marche est présent	>	>	>
- Un arrêt d'urgence est à portée de main	>	>	>
- Le releveur de fil est muni d'un protecteur	>	>	>
- La machine est équipée d'un protège doigt	>	>	>
- Le poste est pourvu d'un éclairage individuel	>	>	>
- L'éclairage est :			
- indépendant	>	>	>
- en état de fonctionnement	>	>	>
- Les câbles électriques sont en bon état apparent	>	>	>
- La pédale est antidérapante	>	>	>
<u>d- Environnement :</u>			
- L'espace de circulation autour de la machine est respecté:			
- opérateur dos à une autre machine (0m80)	>	>	>
- opérateur dos à une allée (1m50)	>	>	>
- opérateurs dos à dos (1m50)	>	>	>
- L'éclairage de l'atelier est adapté à l'activité	>	>	>
- Le sol est :			
- propre	>	>	>
- en bon état apparent	>	>	>
- antidérapant	>	>	>

e- Formation et information du personnel (ou élèves)

- L'opérateur est formé de manière appropriée à l'utilisation de ce matériel > > >
- Les consignes de sécurité sont affichées > > >
- Des affiches pour la prévention existent sur les lieux > > >

III- Bilan du questionnaire

 Nota : l'évaluation du travail portera essentiellement sur la capacité de l'élève à identifier les risques et à suggérer des propositions de prévention.

Anomalies constatées	Conséquences	Suggestions

IV- Démarche hiérarchique.

Indiquer les personnes à contacter en cas d'anomalies constatées.

En milieu scolaire	En entreprise
Professeur Chef de travaux Proviseur Comité d'Hygiène et de Sécurité	Responsable de chaîne Responsable d'atelier Directeur technique Service de maintenance

cocher la ou les cases

FICHE D'OBSERVATION DE POSTE

➤ SURJETEUSE RASEUSE



L'utilisation de ce matériel présente des risques si tous les paramètres de sécurité ne sont pas réunis (voir annexe1- décret n°93-40, 93-41 du 11/ 01/ 1993)

La connaissance des risques et le respect des consignes permettent d'éviter des accidents.

Ce matériel utilise l'énergie électrique

I – Ressources

* Articles du code du travail : (voir annexe 1)

R 233.15 – protection des éléments mobiles de transmission

R 233.16 – éléments mobiles de travail

R 233.17 – dispositifs de protection

R 233.18 – action volontaire de mise en marche

R 233.21 – éclatement-rupture

R 233.23 – éclairage

R 233.25 – risque électrique

R 233.27 – arrêt du poste de travail

Normes sur les espaces de travail

* Notice du constructeur

* Normes des espaces de circulation <http://www.inrs.fr/>

A partir du questionnaire :

- **détecter** toutes les sources d'accident et autres risques
- **proposer** des actions de prévention et des mesures de sécurité à mettre en oeuvre

II - Questionnaire



ATTENTION !!

Toute intervention doit se faire sur du matériel hors tension

Le contrôle de l'absence d'énergie est effectué (essai)

oui

a-Fiche technique de l'ensemble :

Marque et type :.....

Année :.....

Puissance moteur :.....Kw

Autre énergie :

- pneumatique

b- Maintenance:

	Oui	Non	SO (sans opinion)
- Il existe une notice	>	>	>
- La notice est en langue française	>	>	>
- Les organes de service (boutons, boîtiers, carters, éclairage, porte-cône, bobinoir ...) sont sans défaut apparent	>	>	>
- Tous les organes effecteurs sont			
- présents	>	>	>
- propres	>	>	>
- en état de fonctionnement	>	>	>
- Les raccordements électriques sont en bon état apparent	>	>	>
- Le niveau de lubrifiant est au dessus du niveau minimum	>	>	>
- L'outillage pour l'entretien et la maintenance est accessible rapidement	>	>	>

c- Eléments et mesures de sécurité :

- Les pieds de table sont sur roulettes en caoutchouc et munis de frein	>	>	>
- Le branchement électrique est fait sur canalis aérien	>	>	>
- Les fils électriques sont protégés par un tube rigide	>	>	>
- Les câbles électriques sont en bon état apparent	>	>	>
- La pédale est antidérapante			

- L'arrêt d'urgence est à portée de main > > >
- Les carters sont présents (courroie, volant, moteur) > > >
- Le protecteur en plexiglas est:
 - devant l'aiguille > > >
 - en bon état > > >
- L'éclairage est :
 - indépendant > > >
 - en état de fonctionnement > > >
- La goulotte d'évacuation des déchets est en place > > >
- Le sac ou bac de réception des déchets est en place > > >

d-Environnement :

- L'espace de circulation autour de la machine est respecté
 - opérateur dos à une autre machine (0m80) > > >
 - opérateur dos à une allée (1m50) > > >
 - opérateurs dos à dos (1m50) > > >
- L'éclairage de l'atelier est adapté à l'activité > > >
- Le sol est :
 - propre > > >
 - en bon état apparent > > >
 - antidérapant > > >

e-Formation et information du personnel (ou élèves) :

- L'opérateur est formé de manière appropriée à l'utilisation de ce matériel > > >
- Les consignes de sécurité sont affichées > > >
- Des affiches pour la prévention existent sur les lieux > > >

III- Bilan du questionnaire

 Nota : l'évaluation du travail portera essentiellement sur la capacité de l'élève à identifier les risques et à suggérer des propositions de prévention.

Anomalies constatées	Conséquences	Suggestions

IV- Démarche hiérarchique.

Indiquer les personnes à contacter en cas d'anomalies constatées.

En milieu scolaire	En entreprise
Professeur Chef de travaux Proviseur Comité d'Hygiène et de Sécurité	Responsable de chaîne Responsable d'atelier Directeur technique Service de maintenance

cocher la ou les cases

FICHE D'OBSERVATION DE POSTE

➤ MACHINE A BOUTONNIERES



L'utilisation de ce matériel présente des risques si tous les paramètres de sécurité ne sont pas réunis (voir annexe1- décret n° 93 – 40 , 93 – 41 du 11/01/1993)

La connaissance des risques et le respect des consignes permettent d'éviter les accidents

Ce matériel utilise deux sources d'énergie :

- électrique
- pneumatique

I - Ressources

*Articles du code du travail : (voir annexe1)

- R 233.15 (protection des éléments mobiles de transmission)
- R 233.16 (éléments mobiles de travail)
- R 233.18 (action volontaire de mise en marche)
- R 233.19 (organe de service)
- R 233.21 (éclatement rupture)
- R 233.23 (éclairage)
- R 233.25 (risque électrique)
- R 233.29 (disposition de séparation des énergies)

* Notice du constructeur

* Normes des espaces de circulation <http://www.inrs.fr/>

A partir du questionnaire :

- **détecter** toutes les sources d'accident et autres risques
- **proposer** des actions de prévention et des mesures de sécurité à mettre en oeuvre

II - Questionnaire



ATTENTION !!

Toute intervention doit se faire sur du matériel hors tension

Le contrôle de l'absence d'énergie est effectué (essai) oui

La machine est coupée du réseau pneumatique oui

a-Fiche technique de l'ensemble :

Marque et type :.....

Année :.....

Puissance moteur :.....Kw

Autre énergie :

- hydraulique
- pneumatique

b- Maintenance:

	Oui	Non	SO (sans opinion)
- Il existe une notice	>	>	>
- La notice est en langue française	>	>	>
- Les organes de service (boutons, boîtiers, carters, éclairage, porte-cône, bobinoir ...) sont sans défaut apparent	>	>	>
- Tous les organes effecteurs sont			
- présents	>	>	>
- propres	>	>	>
- en état de fonctionnement	>	>	>
- Les raccordements électriques sont en bon état apparent	>	>	>
- Le niveau de lubrifiant est au dessus du niveau minimum	>	>	>
- L'outillage pour l'entretien et la maintenance est accessible rapidement	>	>	>

c- Eléments et mesures de sécurité :

- Les pieds de table sont sur roulettes en caoutchouc et munis de frein	>	>	>
- Le branchement électrique est fait sur canalis aérien	>	>	>
- Les fils électriques sont protégés par un tube rigide	>	>	>
- Les carters sont présents (courroie, volant, moteur)	>	>	>
- Les carters sont verrouillés	>	>	>
- La machine est équipée d'un disjoncteur	>	>	>

- Un bouton de marche est présent > > >
- L'arrêt d'urgence est à portée de main > > >
- Le releveur de fil est muni d'un protecteur > > >
- La machine est équipée d'un protège doigt > > >
- Le protecteur en plexiglas est:
 - devant l'aiguille > > >
 - en bon état > > >
- L'éclairage est :
 - indépendant > > >
 - en état de fonctionnement > > >
- La pédale est antidérapante > > >

d-Environnement :

- L'espace de circulation autour de la machine est respecté
 - opérateur dos à une autre machine (0m80) > > >
 - opérateur dos à une allée (1m50) > > >
 - opérateurs dos à dos (1m50) > > >
- L'éclairage de l'atelier est adapté à l'activité > > >
- Le sol est :
 - propre > > >
 - en bon état apparent > > >
 - antidérapant > > >

e-Formation et information du personnel (ou élèves) :

- L'opérateur est formé de manière appropriée à l'utilisation de ce matériel > > >
- Les consignes de sécurité sont affichées > > >
- Des affiches pour la prévention existent sur les lieux > > >

III - Bilan du questionnaire

 Nota : l'évaluation du travail portera essentiellement sur la capacité de l'élève à identifier les risques et à suggérer des propositions de prévention.

Anomalies constatées	Conséquences	Suggestions

IV- Démarche hiérarchique.

Indiquer les personnes à contacter en cas d'anomalies constatées.

En milieu scolaire	En entreprise
Professeur Chef de travaux Proviseur Comité d'Hygiène et de Sécurité	Responsable de chaîne Responsable d'atelier Directeur technique Service de maintenance

cocher la ou les cases

FICHE D'OBSERVATION DE POSTE

➤ CHARIOT MATELASSEUR



L'utilisation de ce matériel présente des risques si tous les paramètres de sécurité ne sont pas réunis (voir annexe1- décret n° 93 – 40 , 93 – 41 du 11/01/1993)

La connaissance des risques et le respect des consignes permettent d'éviter les accidents

Ce matériel utilise deux sources d'énergie :

- électrique
- pneumatique

I – Ressources

*Articles du code du travail :(voir annexe1)

- R 233-15 (protection d'éléments mobiles de transmission)
- R 233-17 et R 233-16 (éléments mobiles de travail)
- R 233-19 (organes de service)
- R 233-21 et R 233-22 (risque de rupture, d'éclatement et de projection)
- R 233-23 (éclairage)
- R 233-25 (risque électrique)
- R 233-27 (fonction d'arrêt)
- R 233-29 (disposition de séparation)

*Notice du constructeur

*Normes des espaces de circulation <http://www.inrs.fr/>

A partir du questionnaire :

- **détecter** toutes les sources d'accident et autres risques
- **proposer** des actions de prévention et des mesures de sécurité à mettre en oeuvre

II - Questionnaire



ATTENTION !!

Toute intervention doit se faire sur du matériel hors tension

Le contrôle de l'absence d'énergie est effectué (essai)	oui
La machine est coupée du réseau pneumatique	oui

a-Fiche technique de l'ensemble :

Marque et type :.....

Année :.....

Puissance moteur :.....Kw

Autre énergie :

- hydraulique
- pneumatique

b- Maintenance:

Oui Non SO (sans opinion)

- | | | | |
|--|---|---|---|
| - Il existe une notice | > | > | > |
| - La notice est en langue française | > | > | > |
| - Les organes de service (boutons, boîtiers, tuyaux et gaines de guidage de l'air) sont en bon état apparent | > | > | > |
| - Les raccordements électriques sont en bon état apparent | > | > | > |

c- Eléments et mesures de sécurité :

- | | | | |
|---|---|---|---|
| - Le branchement électrique est fait sur canalis aérien | > | > | > |
| - L'avertisseur sonore est en état de fonctionnement | > | > | > |
| - Des dispositifs de protection (protège lame, carter moteur) sont présents | > | > | > |
| - Un témoin d'alimentation (cellule, chariot) est en bon état de fonctionnement | > | > | > |
| - Un dispositif de blocage du rouleau est en bon état de fonctionnement | > | > | > |
| - Un palpeur anti collision est: | | | |
| - présent | > | > | > |
| - en état de fonctionnement | > | > | > |
| - Un dispositif de blocage de l'accrocheur mobile est: | | | |
| - présent | > | > | > |
| - en état de fonctionnement | > | > | > |

- Un dispositif d'alimentation de la turbine est présent > > >
- Un arrêt d'urgence est présent > > >

d- Environnement :

- La zone de circulation autour du chariot est délimitée (1m50) > > >
- La table de matelassage n'est pas encombrée > > >
- L'éclairage de l'atelier est adapté à l'activité (minimum 500 lux) > > >
- Le sol est :
 - propre > > >
 - en bon état apparent > > >
 - antidérapant > > >

e- Formation et information du personnel (ou élèves) :

- L'opérateur est formé de manière appropriée à l'utilisation de ce matériel > > >
- Les consignes de sécurité sont affichées > > >
- Des affiches pour la prévention existent sur les lieux > > >

III- Bilan du questionnaire

 Nota : l'évaluation du travail portera essentiellement sur la capacité de l'élève à identifier les risques et à suggérer des propositions de prévention.

Anomalies constatées	Conséquences	Suggestions

IV- Démarche hiérarchique.

Indiquer les personnes à contacter en cas d'anomalies constatées.

En milieu scolaire	En entreprise
Professeur Chef de travaux Proviseur Comité d'Hygiène et de Sécurité	Responsable de chaîne Responsable d'atelier Directeur technique Service de maintenance

cocher la ou les cases

FICHE D'OBSERVATION DE POSTE

➤ SCIE A RUBAN



L'utilisation de ce matériel présente des risques si tous les paramètres de sécurité ne sont pas réunis (voir annexe1- décret n° 93 – 40 , 93 – 41 du 11/01/1993)

La connaissance des risques et le respect des consignes permettent d'éviter les accidents

Ce matériel utilise l'énergie électrique

I - Ressources

*Articles du code du travail (voir annexe1)

- R 233.15 et R233.17 (éléments mobiles de transmission)
- R 233.16 et R233.17 (protection des éléments mobiles de travail)
- R 233.18 (action volontaire de mise en marche)
- R 233.19 (organe de service)
- R 233.20 (signalisation)
- R 233..21 et R233.22 (risque de rupture)
- R 233.23 (éclairage)
- R233.25 (risque électrique)
- R233.26.27.28 (fonction d'arrêt)
- R233.30 (risque incendie)

*Notice du constructeur

*Normes des espaces de circulation <http://www.inrs.fr/>

A partir du questionnaire :

- **détecter** toutes les sources d'accident et autres risques
- **proposer** des actions de prévention et des mesures de sécurité à mettre en oeuvre

II - Questionnaire



ATTENTION !!

Toute intervention doit se faire sur du matériel hors tension

Le contrôle de l'absence d'énergie est effectué (essai) oui

a- Fiche technique de l'ensemble :

Marque et type :.....

Année :.....

Puissance moteur :.....Kw

Lame, longueur maximale.....mm

Lame , largeur maximale.....mm

b- Maintenance:

	Oui	Non	SO (sans opinion)
- Il existe une notice	>	>	>
- La notice est en langue française	>	>	>
- La lame est en bon état	>	>	>
- Les organes de service (boutons, boîtiers) sont sans défaut apparent	>	>	>
- Les raccordements électriques sont en bon état apparent	>	>	>

c- Eléments et mesures de sécurité :

- Le branchement électrique est fait sur canalis aérien	>	>	>
- Les commandes marche et arrêt sont accessibles depuis le poste de travail	>	>	>
- La machine est protégée contre les démarrages intempestifs (discontacteur ou similaire)	>	>	>
- Les volants supérieurs et inférieurs sont entièrement enfermés dans les carters	>	>	>
- La lame est complètement protégée de part et d'autre jusqu'au pied presseur	>	>	>
- La scie à ruban est munie d'un dispositif indicateur de tension de lame	>	>	>
- La tension de la lame est correcte	>	>	>
- Le pied presseur est facilement manœuvrable et réglable	>	>	>

- Un dispositif d'alimentation de la turbine est présent	>	>	>
- Un arrêt d'urgence est présent	>	>	>
d- <u>Environnement</u> :			
- La zone de circulation autour de la scie est délimitée (1m50)	>	>	>
- La table n'est pas encombrée			
- L'éclairage de l'atelier est adapté à l'activité (minimum 500 lux)	>	>	>
- Le sol est :			
- propre	>	>	>
- en bon état apparent	>	>	>
- antidérapant	>	>	>
- La machine est équipée d'un guide lame à galets	>	>	>
- Un bac pour les chutes et déchets est à proximité de la machine	>	>	>
e- <u>Formation et information du personnel</u> (ou élèves) :			
- L'opérateur est formé de manière appropriée à l'utilisation de ce matériel	>	>	>
- Les consignes de sécurité sont affichées	>	>	>
- Des affiches pour la prévention existent sur les lieux	>	>	>

III- Bilan du questionnaire

 Nota : l'évaluation du travail portera essentiellement sur la capacité de l'élève à identifier les risques et à suggérer des propositions de prévention.

Anomalies constatées	Conséquences	Suggestions

IV- Démarche hiérarchique.

Indiquer les personnes à contacter en cas d'anomalies constatées.

En milieu scolaire	En entreprise
Professeur Chef de travaux Proviseur Comité d'Hygiène et de Sécurité	Responsable de chaîne Responsable d'atelier Directeur technique Service de maintenance

cocher la ou les cases

FICHE D'OBSERVATION DE POSTE

➤ TABLE DE REPASSAGE AVEC CHAUDIERE INDEPENDANTE



L'utilisation de ce matériel présente des risques si tous les paramètres de sécurité ne sont pas réunis (voir annexe1- décret n° 93 – 40 , 93 – 41 du 11/01/1993)

La connaissance des risques et le respect des consignes permettent d'éviter les accidents

Ce matériel utilise une source d'énergie :
- électrique

I - Ressources

- * Articles du code du travail : (voir annexe1)
 - R 233.17 (protecteurs et dispositifs de protection)
 - R 233.19 (organes de service)
 - R 233.20 (signalisation)
 - R 233.21 (éclatement rupture)
 - R 233.23 (éclairage)
 - R 233.24 (risque thermique)
 - R 233.25 (risque électrique)
 - R 233.29 (disposition de séparation)
 - R 233.30 (risque d'incendie et explosion)
- * Notice du constructeur
- * Normes des espaces de circulation <http://www.inrs.fr/>

A partir du questionnaire :

- **détecter** toutes les sources d'accident et autres risques
- **proposer** des actions de prévention et des mesures de sécurité à mettre en oeuvre

II - Questionnaire



ATTENTION !!

Toute intervention doit se faire sur du matériel hors tension

Le contrôle de l'absence d'énergie est effectué (essai) oui

a-Fiche technique de l'ensemble :

Marque et type :.....

Année :.....

Puissance moteur :.....Kw

Autre énergie :

- hydraulique
- pneumatique

b- Maintenance:

	Oui	Non	SO (sans opinion)
- Il existe une notice	>	>	>
- La notice est en langue française	>	>	>
- Les organes de service (boutons, boîtiers) sont sans défaut apparent	>	>	>
- Les raccordements électriques sont en bon état apparent	>	>	>
- La housse et la semelle sont en bon état apparent	>	>	>
- Une eau traitée est utilisée (eau + additif)	>	>	>
- La chaudière est purgée régulièrement	>	>	>
- Les raccordements électriques sont en bon état apparent	>	>	>

c- Eléments et mesures de sécurité :

- Un dispositif sonore existe	>	>	>
- Un repose fer antidérapant et isolant existe	>	>	>
- Un témoin d'alimentation existe	>	>	>
- Un manomètre existe	>	>	>
- La machine est équipée d'une potence	>	>	>
- Un arrêt d'urgence est à portée de main	>	>	>
- La vapeur est évacuée vers l'extérieur du local	>	>	>

d- Environnement :

- La zone de circulation autour du poste est délimitée (1m50) > > >
- L'éclairage de l'atelier est adapté à l'activité (minimum 500 lux) > > >
- Le sol est :
 - propre > > >
 - en bon état apparent > > >
 - antidérapant > > >
- Il existe une aération dans l'atelier > > >

e- Formation et information du personnel (ou élèves) :

- L'opérateur est formé de manière appropriée à l'utilisation de ce matériel > > >
- Les consignes de sécurité sont affichées > > >
- Des affiches pour la prévention existent sur les lieux > > >

III- Bilan du questionnaire

 Nota : l'évaluation du travail portera essentiellement sur la capacité de l'élève à identifier les risques et à suggérer des propositions de prévention.

Anomalies constatées	Conséquences	Suggestions

IV- Démarche hiérarchique.

Indiquer les personnes à contacter en cas d'anomalies constatées.

En milieu scolaire	En entreprise
Professeur Chef de travaux Proviseur Comité d'Hygiène et de Sécurité	Responsable de chaîne Responsable d'atelier Directeur technique Service de maintenance

cocher la ou les cases

FICHE D'OBSERVATION DE POSTE

➤ MACHINE NETTOYAGE A SEC



L'utilisation de ce matériel présente des risques si tous les paramètres de sécurité ne sont pas réunis (voir annexe 1 - décret n° 93 - 40 , 93 - 41 du 11/01/1993)

La connaissance des risques et le respect des consignes permettent d'éviter les accidents

Ce matériel utilise une source d'énergie :
- électrique

I - Ressources

- * réglementation des installations classées (voir annexe 1)
 - loi du 19/07/76 et son décret d'application du 21/09/77
 - arrêté type n°251
 - circulaire du 06/06/53
 - projet d'arrêté type n° 2345
- * Notice du constructeur
- * Normes des espaces de circulation <http://www.inrs.fr/>
- * Fiche toxicologique INRS n°29 Tétrachloréthylène

A partir du questionnaire :

- **détecter** toutes les sources d'accident et autres risques
- **proposer** des actions de prévention et des mesures de sécurité à mettre en oeuvre

II - Questionnaire



ATTENTION !!

Toute intervention doit se faire sur du matériel hors tension

Le contrôle de l'absence d'énergie est effectué (essai) oui

a-Fiche technique de l'ensemble :

Marque et type :.....

Année :.....

Puissance moteur :.....Kw

Lame, longueur maximale.....mm

Lame , largeur maximale.....mm

b- Maintenance:

Oui Non SO (sans opinion)

- Il existe une notice > > >
- La notice est en langue française > > >
- Les organes de service (boutons, boîtiers) sont sans défaut apparent > > >
- Les raccords électriques sont en bon état apparent > > >
- Les filtres à air et à épingle sont nettoyés tous les jours > > >
- Le filtre à perchloréthylène est nettoyé régulièrement > > >
- Le distillateur est nettoyé régulièrement > > >

c- Eléments et mesures de sécurité :

- L'avertisseur sonore est en état de fonctionnement > > >
- Un bac de rétention de taille réglementaire existe > > >
- Les manomètres sont présents > > >
- La machine est équipée d'un programme de désodorisant > > >
- Un arrêt d'urgence est à portée de main > > >
- Les buées sont évacuées vers l'extérieur du local > > >

- Un masque et des gants sont à disposition du personnel pour le nettoyage du distillateur > > >

d- Environnement :

- La zone de circulation autour du poste est délimitée (1m50) > > >

- L'éclairage de l'atelier est adapté à l'activité (minimum 500 lux) > > >

- Le sol est :
 - propre > > >
 - en bon état apparent > > >
 - antidérapant > > >

- Il existe une aération dans l'atelier > > >

e- Formation et information du personnel (ou élèves) :

- L'opérateur est formé de manière appropriée à l'utilisation de ce matériel > > >

- Les consignes de sécurité sont affichées > > >

- Des affiches pour la prévention existent sur les lieux > > >

III- Bilan du questionnaire

 Nota : l'évaluation du travail portera essentiellement sur la capacité de l'élève à identifier les risques et à suggérer des propositions de prévention.

Anomalies constatées	Conséquences	Suggestions

IV- Démarche hiérarchique.

Indiquer les personnes à contacter en cas d'anomalies constatées.

En milieu scolaire	En entreprise
Professeur Chef de travaux Provisieur Comité d'Hygiène et de Sécurité	Responsable de chaîne Responsable d'atelier Directeur technique Service de maintenance

cocher la ou les cases

FICHE D'OBSERVATION DE POSTE

➤ PRESSE de REPASSAGE UNIVERSELLE



L'utilisation de ce matériel présente des risques si tous les paramètres de sécurité ne sont pas réunis (voir annexe1- décret n°93-40, 93-41 du 11/01/1993).

La connaissance des risques et le respect des consignes permettent d'éviter les accidents.

Ce matériel utilise l'énergie électrique.

I - Ressources

* Fiche technique de sécurité INRS « Les presses à repasser » ED 637 (voir annexe 3)

* Articles du code du travail (voir annexe1)

- R 233.15 (protection des éléments mobiles de transmission)
- R 233.16 (éléments mobiles de travail)
- R 233.17 (protecteurs et dispositifs de protection)
- R 233.18 (action volontaire de mise en marche)
- R 233.19 (organes de service)
- R 233.20 (signalisation)
- R 233.21 (éclatement rupture)
- R 233.23 (éclairage)
- R 233.24 (risque thermique)
- R 233.25 (risque électrique)
- R 233.27 (arrêt du poste de travail)
- R 233.29 (disposition de séparation)
- R 233.30 (risque d'incendie et explosion)

* Notice du constructeur

* Normes des espaces de circulation <http://www.inrs.fr/>

A partir du questionnaire :

- **détecter** toutes les sources d'accident et autres risques
- **proposer** des actions de prévention et des mesures de sécurité à mettre en oeuvre

II- Questionnaire



ATTENTION !!

Toute intervention doit se faire sur du matériel hors tension

Le contrôle de l'absence d'énergie est effectué (essai) oui

a - Fiche technique de l'ensemble :

Marque et type :.....

Année :.....

Puissance moteur :.....kW

Autre énergie :

- hydraulique
- pneumatique

b- Maintenance:

	Oui	Non	SO (sans opinion)
- Il existe une notice	>	>	>
- La notice est en langue française	>	>	>
- Les organes de service (boutons, boîtiers) sont sans défaut apparent	>	>	>
- Les raccords électriques sont en bon état apparent)	>	>	>
- Les garnitures sont en bon état apparent	>	>	>

c- Eléments et mesures de sécurité :

- L'avertisseur sonore est en état de fonctionnement	>	>	>
- La descente du plateau supérieur n'est possible que grâce à la commande bi-manuelle	>	>	>
- Un cadre de sécurité empêchant la descente du plateau est en état de fonctionnement	>	>	>

- Les manomètres sont présents > > >
- Un arrêt d'urgence est à portée de main > > >
- Les buées sont évacuées vers l'extérieur du local > > >

d- Environnement :

- La zone de circulation autour du poste est délimitée (1m50) > > >
- L'éclairage de l'atelier est adapté à l'activité (minimum 500 lux) > > >
- Le sol est :
 - propre > > >
 - en bon état apparent > > >
 - antidérapant > > >
- Il existe une aération dans l'atelier > > >

e- Formation et information du personnel (ou élèves) :

- L'opérateur est formé de manière appropriée à l'utilisation de ce matériel > > >
- Les consignes de sécurité sont affichées > > >
- Des affiches pour la prévention existent sur les lieux > > >

III - Bilan du questionnaire

 Nota : l'évaluation du travail portera essentiellement sur la capacité de l'élève à observer et à suggérer des propositions.

Anomalies constatées	Conséquences	Suggestions

IV - Démarche hiérarchique.

Indiquer les personnes à contacter en cas d'anomalies constatées.

En milieu scolaire	En entreprise
Professeur Chef de travaux Proviseur Comité d'Hygiène et de Sécurité	Responsable de chaîne Responsable d'atelier Directeur technique Service de maintenance

cocher la ou les cases

SITUATIONS A RISQUES

4. SITUATIONS A RISQUES

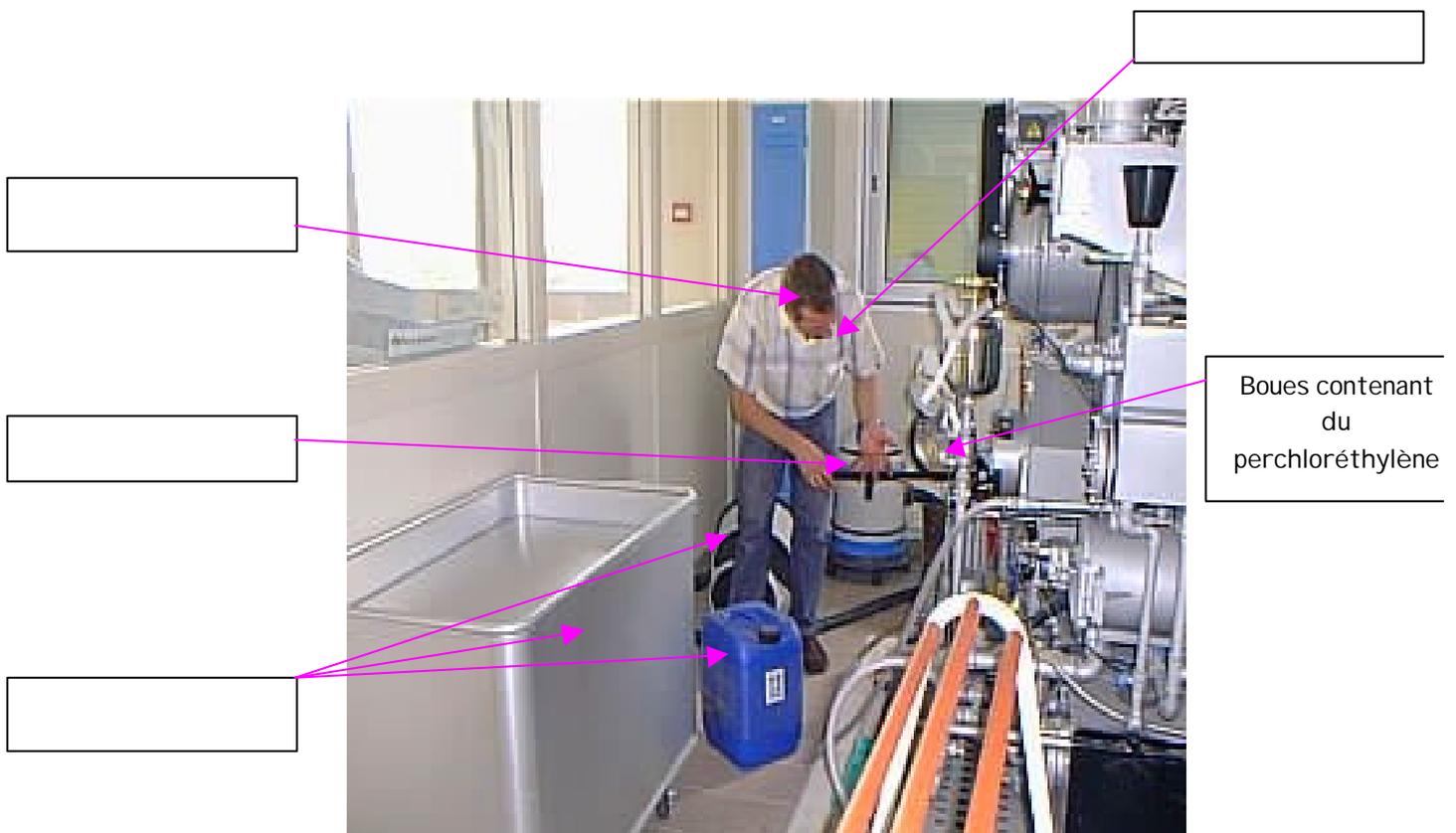
➤ ELIMINATION DES BOUES AU POSTE DE NETTOYAGE

Les boues sont des résidus de distillation contenant du perchloréthylène, atteignant une température élevée.

L'élimination des boues doit se faire régulièrement (après 20 charges environ).

La machine de nettoyage à sec présentée n'est pas dotée d'une élimination des boues en circuit fermé, ni d'un système de séchage des boues.

L'opérateur doit donc évacuer ces boues en ouvrant la soupape de décharge et le distillateur : elles sont récoltées dans un récipient intermédiaire avant d'être transvasées dans le contenant conforme aux normes en vigueur.



A partir du texte et de la photographie, quels constats faites-vous sur cette situation de travail ?

Ecrire vos réponses dans les rectangles.

A partir de vos constats :

- Identifier les risques d'atteinte à la santé.
- Proposer les mesures de prévention adaptées.

CONSTATS d'exposition aux risques	RISQUES D'ATTEINTE A LA SANTE	MESURES DE PREVENTION

CORRIGE

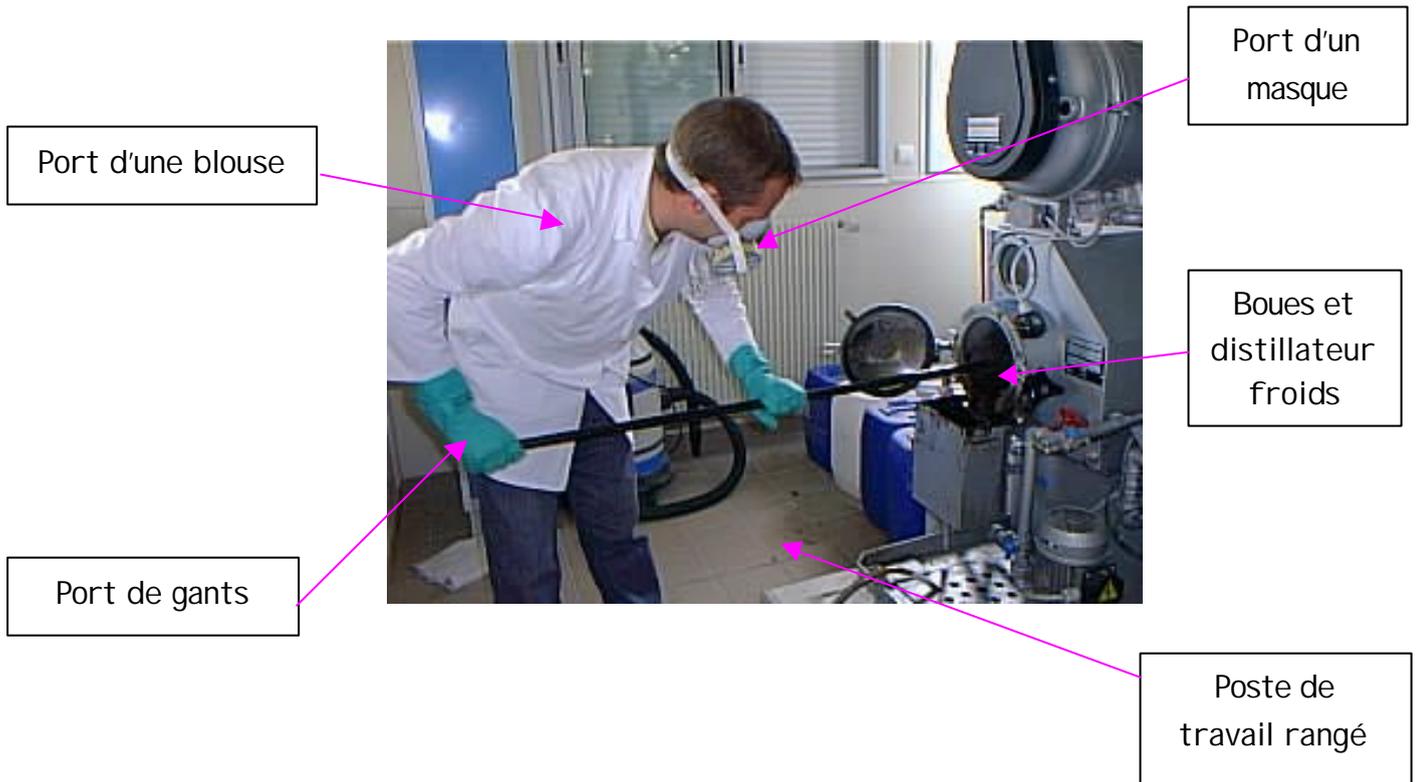
CONSTATS d'exposition aux risques	RISQUES D'ATTEINTE A LA SANTE	MESURES DE PREVENTION
Encombrement du poste de travail : Bidon Tabouret Chariot	BLESSURES PAR CHUTE	☞ Ranger le poste de travail. ☞ Prévoir le matériel nécessaire à proximité.
Présence de boues contenant du perchloréthylène (tétrachloréthylène) Visage découvert Mains nues Vêtements de ville	INTOXICATION : • IRRITATION (peau, yeux, voies respiratoires) • MAUX DE TETE PERTE DE CONSCIENCE • LESIONS ORGANES (foie, reins, système nerveux)	☞ Choisir une machine avec élimination des boues en circuit fermé. ☞ Installer une ventilation. ☞ Porter des protections individuelles : - Vêtements de travail - Gants - Masque - Lunettes de protection
Boues et distillateur chauds	BRULURE THERMIQUE	☞ Eliminer les boues avant la mise en service, lorsque le distillateur est froid (température inférieure à 40°C).

Autres précautions à prendre lors de cette activité :

☞ **Se laver les mains après la manipulation. Oter les vêtements souillés.**

☞ **Fermer de manière absolument hermétique le récipient contenant les boues. Confier le récipient à un organisme agréé.**

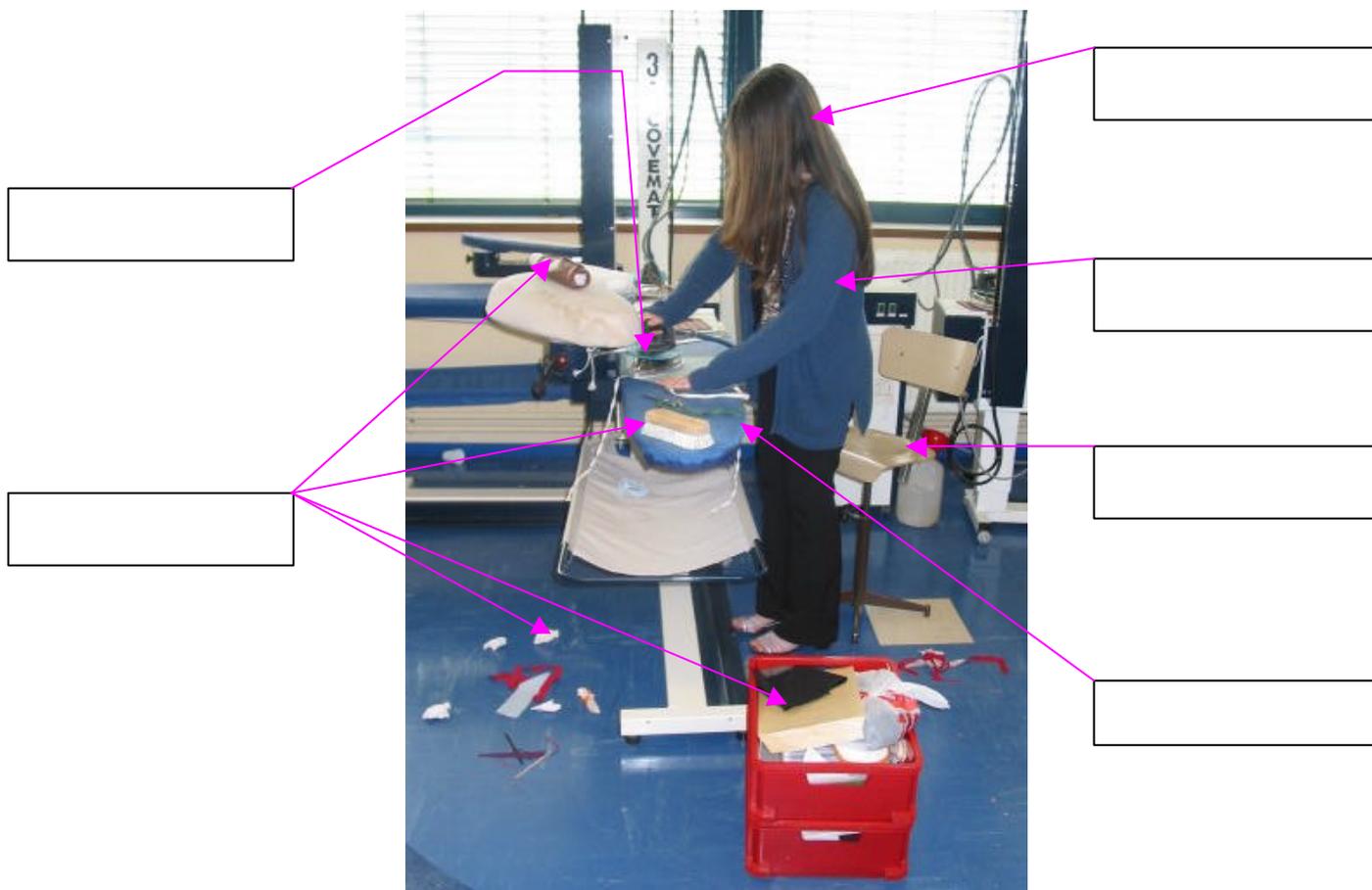
SITUATION CORRIGEE



SITUATION A RISQUES

➤ REPASSAGE SUR TABLE

Le repassage nécessite de la chaleur (température de la semelle du fer comprise entre 110°C et 200°C) et de la vapeur entre 4 et 5 bars.
Les tables de repassage peuvent être chauffantes, aspirantes, soufflantes, vaporisantes.
Le générateur de vapeur (chaudière) peut être centralisé ou indépendant.



A partir du texte et de la photographie, quels constats faites-vous sur cette situation de travail ?

Ecrire vos réponses dans les rectangles.

A partir de vos constats :

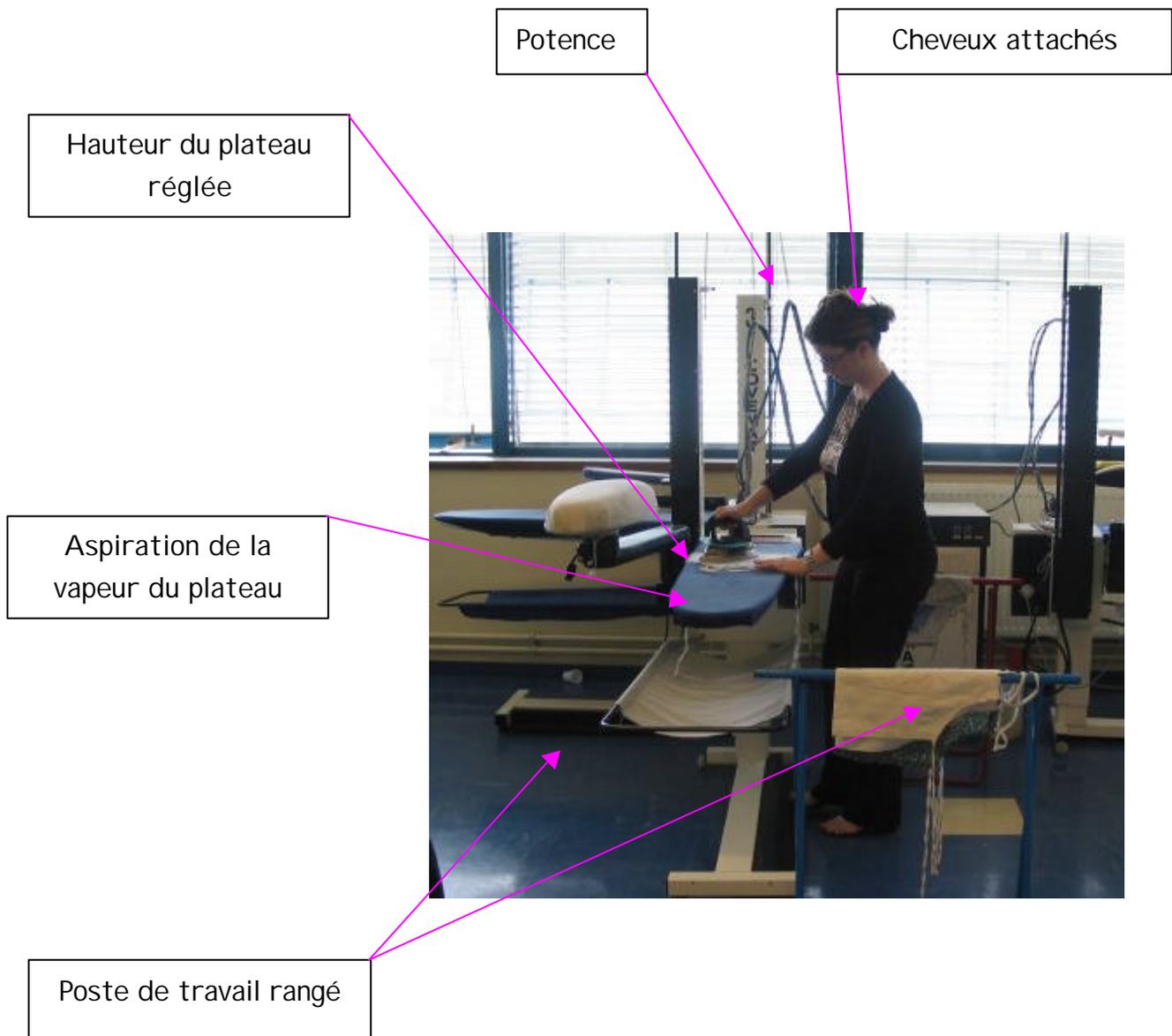
- Identifier les risques d'atteinte à la santé.
- Proposer les mesures de prévention adaptées.

CONSTATS d'exposition aux risques	RISQUES D'ATTEINTE A LA SANTE	MESURES DE PREVENTION

CORRIGE

CONSTATS d'exposition aux risques	RISQUES D'ATTEINTE A LA SANTÉ	MESURES DE PREVENTION
Encombrement du poste de travail : trousse, brosse, ciseaux, chutes de tissu, bac.	BLESSURES PAR HEURT ET PAR CHUTE	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Ranger le poste de travail. ☞ Prévoir le matériel nécessaire à proximité.
Fer : - semelle brûlante 110°C<température<210°C - vapeur Plateau : - vapeur - dessous très chaud	BRULURE THERMIQUE	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Il n'existe aucune protection intégrée. ☞ Avoir un comportement adapté. Ex : lors de la purge du fer, orienter la vapeur vers le sol. ☞ Lors du vaporisage : retirer ses mains et/ou utiliser les brosses adaptées. ☞ Calorifuger le dessous du plateau.
Plateau de la table trop bas ou trop haut. Position debout statique Fer lourd à soulever	*CONTRAINTES DORSALES (lombalgies) *TROUBLES MUSCULO SQUELETTIQUES (affections péri-articulaires)	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Préférer une table réglable en hauteur. ☞ Equiper le poste d'un siège assis-debout. ☞ Travailler en postes tournants. ☞ Installer une potence.
Aspiration, soufflerie et vaporisation bruyantes	FATIGUE NERVEUSE et TROUBLES AUDITIFS	☞ Equiper le matériel d'une isolation phonique.
Cheveux détachés	BRULURE DUE A UNE GENE VISUELLE	☞ Attacher les cheveux longs
Autres cas de situations à risque		
Si tuyauteries et vannes : - ensemble très chaud	BRULURES	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Calorifuger les tuyauteries. ☞ Utiliser un matériau isolant pour les vannes, si inexistant, se protéger les mains.
Si cordon d'alimentation électrique du fer dénudé	ELECTRISATION	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Maintenir le matériel en bon état de fonctionnement. ☞ Obligation d'un contrôle périodique ☞ Avoir un comportement vigilant.
Si défaillance du pressostat.	EXPLOSION	
Si court circuit électrique Si fer en contact avec matière inflammable (tissu, produits de détachage...).	INCENDIE	

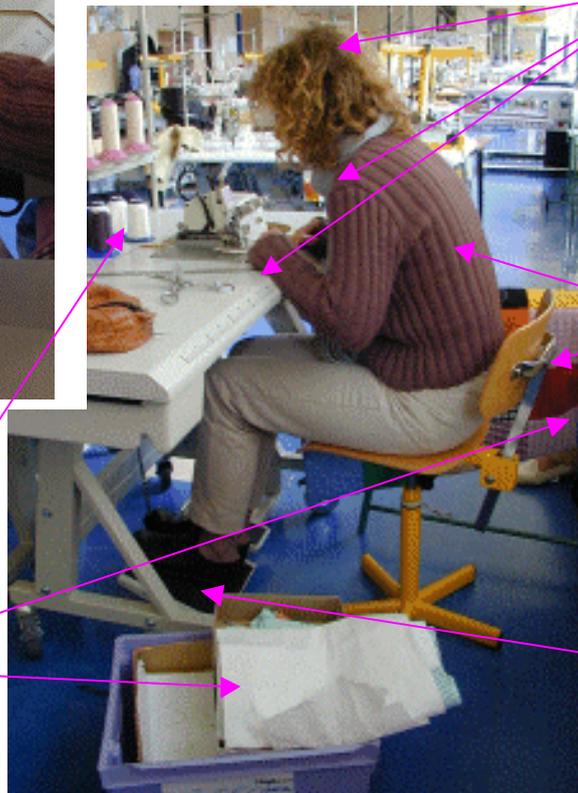
SITUATION CORRIGEE



SITUATION A RISQUES

➤ SURJETAGE D'ÉLÉMENTS DÉCOUPÉS

Les bords des éléments sont surjetés par la surjeteuse raseuse,
Les déchets de rasage (fils, tissus) glissent automatiquement dans une goulotte et
sont collectés dans un bac.
Ce matériel utilise l'énergie électrique voire pneumatique.
Toute intervention de maintenance doit se faire sur du matériel hors tension.



Si pédale
non isolée

**A partir de la photographie, quels constats faites-vous sur cette situation de travail ?
Ecrire vos réponses dans les rectangles.**

A partir de vos constats :

- Identifier les risques d'atteinte à la santé.
- Proposer les mesures de prévention adaptées.

CONSTATS d'exposition aux risques	RISQUES D'ATTEINTE A LA SANTE	MESURES DE PREVENTION

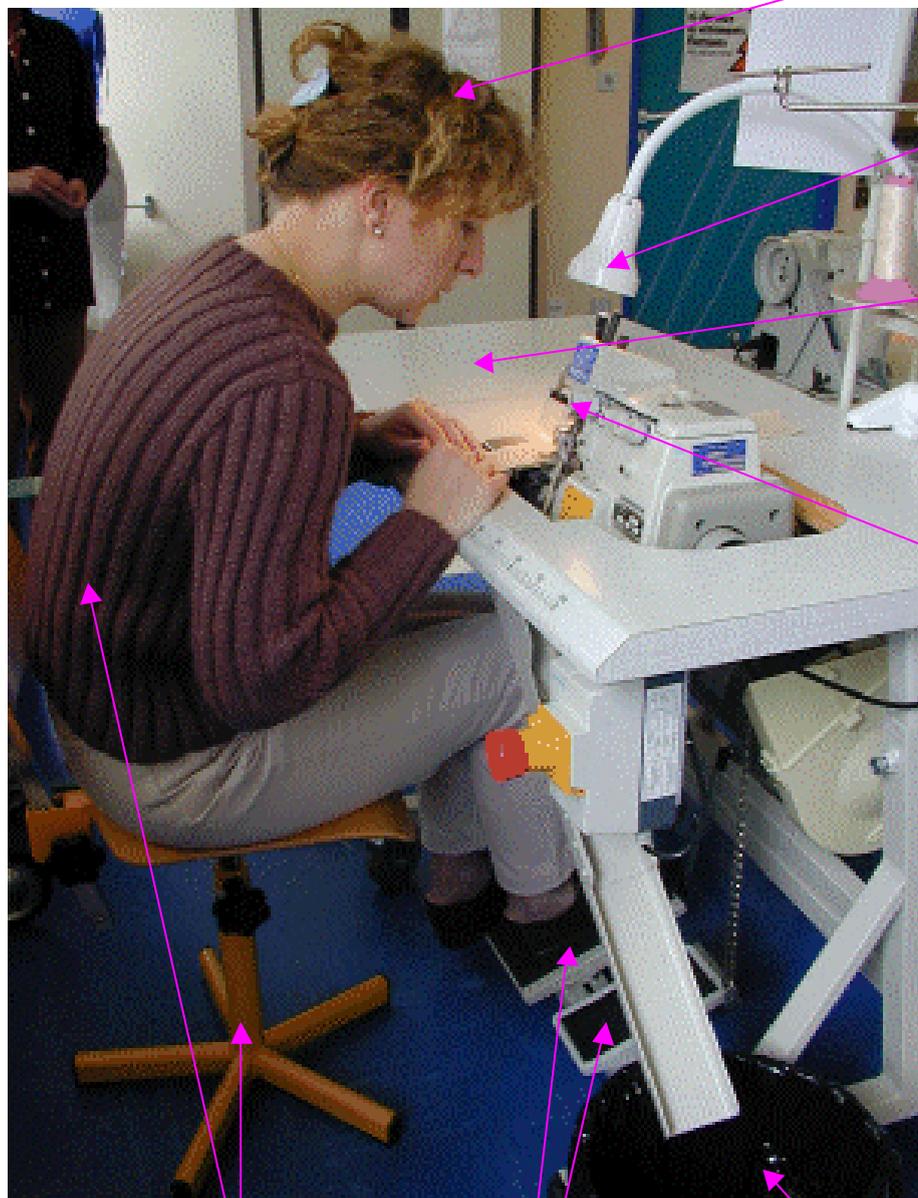
CORRIGE

CONSTATS d'exposition aux risques	RISQUES D'ATTEINTE A LA SANTE	MESURES DE PREVENTION
Tenue vestimentaire inadaptée : - cheveux détachés - écharpe - manches trop longues	BLESSURES DUES A UNE GENE VISUELLE	☞ Porter une tenue vestimentaire adaptée, non flottante ☞ Attacher les cheveux longS
Encombrement du poste de travail : - Bacs - Tréteaux - Déchets (fils -tissus) - Huile	BLESSURES PAR CHUTE	☞ Ranger la zone de travail ☞ Positionner une poubelle sous la gouttière à déchets ☞ Vérifier le bon état des joints
Ecran protecteur levé	LESIONS OCCULAIRES (éclatement de l'aiguille)	☞ Rabattre l'écran protecteur
Posture contraignante au poste	CONTRAINTES DORSALES TROUBLES MUSCULO SQUELETTIQUES (affections péri articulaires)	☞ Choisir un siège réglable en hauteur, tournant, avec dossier réglable
Zone non éclairée	TROUBLES OCCULAIRES FATIGUE NERVEUSE	☞ Eclairer la zone de travail
Autres cas de situations à risque		
Si défauts d'isolation : - Pédale non isolée - Mise à la terre défectueuse	ELECTRISATION	☞ Isoler la pédale avec un tapis Vérifier la mise à la terre
Si maintenance de la machine sous tension	COUPURES / PIQURE	☞ Mettre la machine hors tension avant toute intervention (lors de la maintenance)

Autres précautions à prendre lors de cette activité :

LIRE LES CONSIGNES DE SECURITE AU POSTE.

SITUATION CORRIGEE



Cheveux attachés
Tenue vestimentaire adaptée

Eclairage de la zone de travail

Poste de travail dégagé

Ecran protecteur baissé

Posture et siège corrects

Pédales isolées

Bac de récupération des déchets de surjetage

A partir de vos constats :

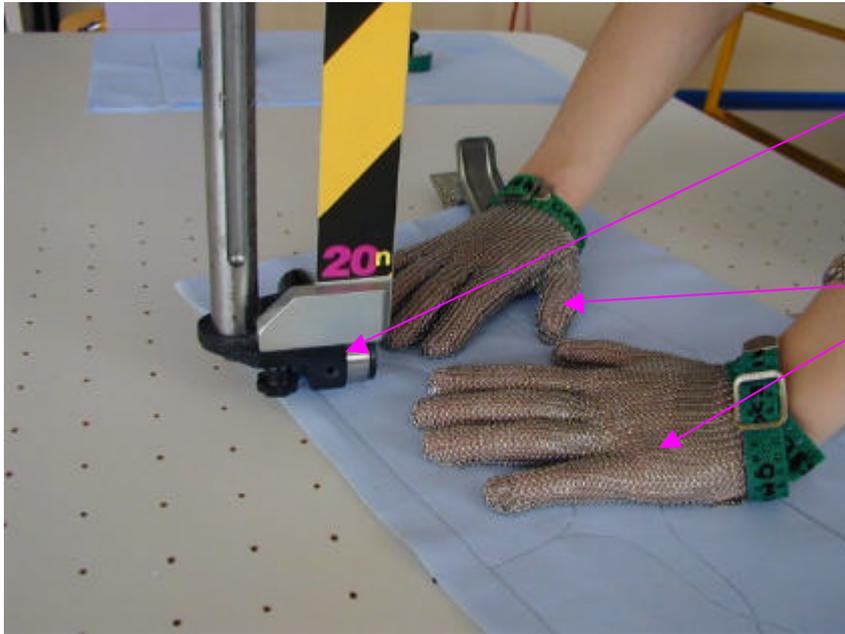
- Identifier les risques d'atteinte à la santé.
- Proposer les mesures de prévention adaptées.

CONSTATS d'exposition aux risques	RISQUES D'ATTEINTE A LA SANTE	MESURES DE PREVENTION

CORRIGE

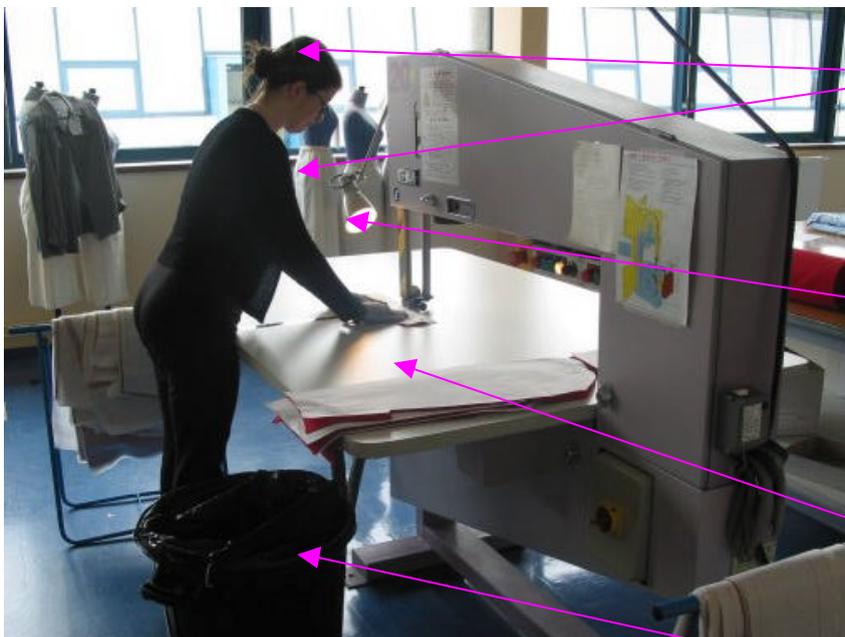
CONSTATS d'exposition aux risques	RISQUES D'ATTEINTE A LA SANTE	MESURES DE PREVENTION
Encombrement du poste de travail : <p style="text-align: center;">tréteau</p>	BLESSURES PAR HEURT ET CHUTE	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Ranger le poste de travail. ☞ Délimiter la zone de circulation
Plateau encombré <ul style="list-style-type: none"> - pièces de tissu - réglet en métal ciseaux 	BLESSURE par projection de morceaux métalliques Si entraînement du réglet devant la lame	<ul style="list-style-type: none"> ☞ organiser son poste de travail ☞ prévoir un bac à proximité pour évacuer les chutes de tissu et les déchets
Présence d'une lame coupante nue Mains nues de l'opératrice	COUPURE AMPUTATION DES DOIGTS	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Abaisser le protège lame ☞ porter les gants de protection 5 doigts
Tenue de l'opératrice : cheveux libres, écharpe pendante. Absence d'éclairage	BLESSURES dues a une mauvaise visibilité	<ul style="list-style-type: none"> ☞ porter une tenue vestimentaire adaptée, non flottante ☞ attacher les cheveux ☞ utiliser un éclairage adapté
Autres cas de situations à risque		
Plateau de la table trop bas ou trop haut. Position debout statique S'approcher pour mieux voir	*CONTRAINTES DORSALES (lombalgies) *TROUBLES MUSCULO SQUELETTIQUES (affections péri- articulaires)	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Préférer une table réglable en hauteur. ☞ favoriser des déplacements
Si raccordement électrique en mauvais état	ELECTRISATION	<ul style="list-style-type: none"> ☞ Maintenir le matériel en bon état de fonctionnement
si la lame casse par usure	BLESSURES	

SITUATION CORRIGEE



Protège lame mis en place

Port de gants de maille 5 doigts



Tenue vestimentaire adaptée : cheveux attachés

Eclairage approprié

Plateau dégagé

Bac pour déchets

5. ANNEXES

ANNEXE 1

➤ -ANNEXE 1 : Décret et Articles du code du travail

➤ Partie législative :

- Chapitre préliminaire
 - Art. L230-2 Mesures à prendre par le chef d'établissement
 - Art.L230-3 Responsabilités des travailleurs
- Chapitre 1 Dispositions générales
 - Art. L231-1 Domaines d'application
- Chapitre 2 Hygiène
 - Art. L232-1 Dispositions générales
- Chapitre 3 Sécurité
 - Art. L233-1 Réglementation générale

➤ Partie réglementaire :

- Prévention des risques dus aux bruits
 - Art. R232-8
 - Art. R232-8-1
 - Art. R232-8-2
 - Art. R232-8-3
 - Art. R232-8-4
 - Art. R232-8-5
- Règles générales d'utilisation des équipements de travail
 - Art. R233-1 Restes générales d'utilisation des équipements de travail
 - Art. R233-6 Installation et implantation
 - Art. R233-8-1 Vêtement ajustés et non flottants
 - Art. R233-15
 - Art. R233-16
 - Art. R233-18
 - Art. R233-19
 - Art. R233-20 Signalisation
 - Art. R233-23 Éclairage
 - Art. R233-24 Risque de brûlures
 - Art. R233-25 Risque électriques
 - Art. R233-26 Arrêt général
 - Art. R233-27 Arrêt au poste de travail
 - Art. R233-28 Arrêt d'urgence
 - Art. R233-29 Séparation des énergies
 - Art. R233-43 Information des travailleurs

SITE INTERNET :

<http://www.inrs.fr>

<http://www.inrs.fr/dossiers:ed85>

<http://www.inrs.fr/dossiers/post.trav>

ANNEXE 2

➤ -ANNEXE 2: Compétences et savoirs faire technologiques liés à la PRP dans les référentiels

Identification des éléments liés à la Prévention des Risques Professionnels dans les référentiels				
	COMPETENCES et savoirs technologiques	CAP ENTEXA	CAP P.A.P	B.E.P M.d.M.
C1.2**	Lire, Analyser (Interpréter les différentes formes de langage)		S3.1	S3.1
C2.1*	Proposer et préparer les produits et matériels			
C2.2** *	<i>Organiser le poste de travail</i>		S3.1, S3.2	S3.1, S3.2
C2.3** *	Proposer et/ou préparer un plan de travail		S3.1	S3.1
C3.1*	Maîtriser l'utilisation des produits	S2.3		
C3.1*	<i>Participer à la préparation d'une prestation</i>			ENTEX
C3.2*	Réaliser les opérations d'entretien			
C3.2*	Effectuer les opérations de préparation et coupe		S3.1	
C3.2*	Effectuer les opérations de réalisation			S3.2
C3.3** *	Régler et mettre en œuvre les matériels		S3.1, S3.2	S3.1, S3.2
C3.4*	Effectuer les opérations de montage		S3.1	
C3.5**	Assurer la maintenance de 1 ^{er} niveau			S3.1
C3.6*	Assurer la maintenance de 1 ^{er} niveau		S3.1	
C4.1** *	Emettre et recevoir des informations		S5, S6	S5, S6

BAC. PRO. M.D.M		
C1.2	Décoder et analyser les données opératoires	S2.2, S4.2,.1, S6.1, S6.5, S8.2, S8.3
C1.3	Décoder et analyser les données de production	S4.1, S5.1, S5.2, S6.1, S7.4, S8.2, S8.3
C2.1	Etablir un mode opératoire	S1.2, S6.5, S8.1, S8.2
C2.2	Déterminer les moyens à mettre en oeuvre	S2.2, S3.1,S3.2, S4,S5,S7.3, S8.2
C3.1	Participer à la réalisation du produit	S2, S4.2, S7.2, S8.2, S8.3
C3.2	Réaliser des fabrications.	S4, S5, S7.2, S8.2, S8.3
C3.3	Assurer le lancement et le suivi de la production	S5, S7.2, S7.3, S8.2, S8.3
C3.4	Assurer le suivi de la qualité	S4.2, S6.5, S6.6, S7.2,S7.3,S7.4, S8.2, S8.3
C3.5	Régler et maintenir en état les matériels	S2.2, S3.2, S3.3, S4.2, S5.1, S8.2, S8.3
C4.1	Traiter des informations, dialoguer avec des interlocuteurs internes et externes	S4.2, S6.6, S7.1,S7.2, S7.3, S8.2
C4.3	Choisir et utiliser le moyen de communication adapté	S8.2
C4.4	Transmettre un savoir faire	S8.3

- * : 1 niveau
- ** : 2 niveaux

ANNEXE 3

➤ **-ANNEXE 3: Fiches techniques de sécurité INRS**

ANNEXE 4

➤ -ANNEXE 4 : **Consignes de sécurité**

- Scie à ruban
- Piqueuse plate
- Surjeteuse raseuse
- Machine à boutonnière et pose boutons
- Ensemble table à repasser et chaudière
- Presse à repasser
- Presse à thermocoller